

**Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC SIGEAN 1 B ROUTE DE FRAISSE 11130 SIGEAN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 €.

Mme AMANDINE CONQUET- TALLAVIGNES, représentant de la société A.C.T AU COEUR DES TRANSPORTS S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 18 RUE DE LA FONTAINE FRAICHE 11360 ST JEAN DE BARROU, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Mme AMANDINE CONQUET- TALLAVIGNES

Nombre d'actions : 1

Somme versée : 1 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

lu et approuvé

Conquet - Tallavignes
Amandine

Présidente

CIC Sud Ouest
Sigean
1 bis, route de Fraissé
11130 SIGEAN
Tél 04 68 27 02 02
19503@cic.fr